

Prêt garanti par l'Etat : 42 M€ pour l'aptésien Delta plus



Le groupe aptésien [Delta plus](#) spécialisé dans les Equipements de protection individuelle (EPI) a obtenu un PGE (Prêt garanti par l'Etat) d'un montant de 42 M€. Cet emprunt a été souscrit auprès de 10 partenaires bancaires historiques de la société vauclusienne créée par Jacques Benoit en 1977. D'une durée initiale d'un an, il pourra faire l'objet d'un amortissement sur une durée maximum de 5 ans. Son coût s'élève à 0,5% pour la première année.

L'an dernier, Delta plus a réalisé un chiffre d'affaires de 263,3 M€, en hausse de +9,5% par rapport à 2019, en augmentation pour la 10e année consécutive. En 2020, après un 1er trimestre en hausse de +14% (+8,3 M€ pour un chiffre d'affaires sur les 3 premiers mois de l'année atteignant 67,7 M€), le chiffre d'affaires des mois d'avril et mai s'est légèrement contracté de -3%. Le groupe, dirigé aujourd'hui par Jérôme Benoit depuis 2011, a paradoxalement constaté une forte croissance des ventes réalisées sur les produits liés au Covid-19 qui contribuent à elles seules une croissance d'environ +10% du chiffre d'affaires consolidé sur ces deux mois et une baisse d'activité sur le périmètre historique du groupe (sans prendre en comptes les produits liés au Covid-19), de -15% sur les mois d'avril et mai. Une conjoncture instable qui a donc incité le groupe à solliciter le PGE « afin de consolider sa structure financière dans le contexte particulier de la crise sanitaire et d'anticiper un éventuel impact de la crise économique en



Ecrit par Echo du Mardi le 28 juillet 2020

cours sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et le besoin en fonds de roulement du groupe. »